

Halte spirituelle

« Chantez au Seigneur
un chant nouveau car il
a fait des merveilles »

Avec Claire Patier

auteur de plusieurs
ouvrages :

« Avec Saint Marc »

« Lire ensemble les
psaumes »



Centre Assomption

21 avenue Antoine Béguère
65100 LOURDES

Tél.: 05.62.94.39.81

Messagerie : reservation@assomption-lourdes.com

www.assomption-lourdes.com



« Chantez au
Seigneur un chant
nouveau car il a fait
des merveilles »
(Ps 97)

Vendredi 9 juin 2017 (19h)

Dimanche 11 juin (16h)



**Centre Assomption
Centre Spirituel d'Accueil
et de Formation
LOURDES**

Halte spirituelle

Comment chanter chaque matin un "chant nouveau" en réponse aux merveilles accomplies par le Seigneur dans nos vies ?

Méditation à la lumière des innombrables actions de grâce de la Bible et de celle de la Vierge Marie, à partir d'un parcours savoureux et réjouissant de la Parole de Dieu .

Le Centre Assomption de Lourdes est animé par une équipe de laïcs et de Religieuses de l'Assomption

ACCES : En train

Depuis la gare SNCF, 25 mn à pied ou taxi.

En voiture : Prendre la direction de Pau. Empruntez le Boulevard du Commandant Celestin Romain. L'avenue Antoine Beguère est dans le prolongement. .

A pied : En sortant de la gare, prendre la rue de Pau jusqu'au passage à niveau, le traverser pour rejoindre l'avenue Antoine Béguère. Le Centre Assomption se trouve à gauche environ 400 mètres plus loin.

Participation aux frais

Pension complète : Tarifs différenciés selon la durée et le type de chambre (entre 40 et 46 euros)

Voir avec le service réservation (05.62.94.39.81)

Frais d'animation : 15 € par jour, par personne

Cotisation : 10 euros

Ces indications constituent des repères ; la question financière ne doit être un obstacle pour personne. Vous pouvez donner davantage et contribuer à une authentique solidarité.

CIVILITE : Mr/Mme/Melle/Sœur/Père

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal :	Ville
Tel :	Mobile :
Messagerie	
Profession ou congrégation	
Date de naissance	
Nationalité	

Date d'arrivée :/...../.....

Pour repas de 12h30	oui	non
Pour repas de 19h00	oui	non

Date de départ/...../.....

Après repas de 12h30	oui	non
Après repas de 19h00	oui	non
Pension complète	oui	non
Demi-pension	oui	non

Attention : les régimes alimentaires devront être signalés par une prescription médicale

Nombre de personnes	
Nombre de chambres	
_____	INDIV (1 lit)
_____	DOUBLE (2 lits)

Je vous adresse un chèque d'arrhes de 52€

et m'engage à vous prévenir très vite en cas d'annulation.

Fait le	Signature
---------	-----------